



2^{ème} Tournoi National B

« Ville de Castelsarrasin »

Cercle **A**thlétique **C**astelsarrasinois
de **T**ennis de **T**able

Les samedi 17 et dimanche 18 janvier 2026

Homologué sous le numéro :

3000€ en dotations et lots en supplément

Règlement du tournoi

Article 1 : Généralité

Le Cercle Athlétique Castelsarrasinois de tennis de table (CACTT), organise **les samedi 17 et dimanche 18 janvier 2026**, son 2^{ème} tournoi National B « Ville de Castelsarrasin », ouvert aux licenciés ou non licenciés (tableau handicap) en compétition (voir règlement FFTT). Il se déroulera sur 18 tables et comportera 17 tableaux. 9 tableaux le samedi et 8 tableaux le dimanche. Les aires de jeux seront de 5,30m sur 10m (agrandies dans la mesure du possible au moment des finales).

Le tournoi se déroulera au Gymnase : Gymnase 5 et 6 sis stade Adrien ALARY 17 place Anne Franck - 82100 Castelsarrasin et est homologué sous le numéro :de la fédération Française de tennis de table.

Le site possède plusieurs places de parking.

Article 2 : Les Engagements

Les inscriptions se feront exclusivement, dans la limite des places disponibles, sur le site du CACTT à cette adresse : <https://www.cactt.org>

[Ou le QR Code](#)



Tarif unique pour chaque tableau du tournoi : 8€

Les inscriptions se feront à partir du **1^{er} novembre 2025** par ordre d'arrivée. L'inscription sera validée à partir du moment où le paiement sera effectué.

En cas d'annulation d'inscription, avant **le mercredi 14 janvier 2026 à 19h00**, 20% des sommes versées seront retenues pour frais de gestion, et donc 80% du montant payé vous sera remboursé. En cas de désistement après ce jour-là un remboursement de 50% des droits d'inscription est possible sur justificatif **médical uniquement**.

Article 3 : Tableaux, Horaires et Dotations.

Fin du pointage et tirage au sort 30 minutes avant le début des tableaux. Tous les tableaux sont limités à 48 participants. Date limite d'inscription : **jeudi 15 janvier 2026 à 19h00**.

SAMEDI 17 JANVIER 2026						
Horaires	Tableaux	Catégories	Dotation	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finaliste
09h00	A	NC/899	80 €	40 €	20 €	10 €
10H15	B	900/1499	200 €	100 €	50 €	25 €
11H30	C	NC/699	Coupes/ Médailles/lot s	Coupe + lot	Médaille + lot	Médaille + lot
12H30	D	Non numérotés	305 €	150 €	75 €	40 €
13H00	E	Féminines	120 €	60 €	30 €	15 €
14H00	F	NC/1299	160 €	80 €	40 €	20 €
15H00	G	Toutes séries	360 €	240 €	60 €	30 €
16H00	H	NC/1099	120 €	60 €	30 €	15 €
17H00	I	NC/1699	225 €	110 €	55 €	30 €

DIMANCHE 18 JANVIER 2026						
Horaires	Tableaux	Catégories	Dotation	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finaliste
9H00	J	NC/799	Coupes/ Médailles/ lots	Coupes + lot	Médaille + lot	Médaille + lot
10H15	K	800/1799	225 €	110 €	55 €	30
11H30	L	NC/599	Coupes/ Médailles/ lots	Coupes + lot	Médaille + lot	Médaille + lot
12H30	M	1200/300	400 €	200 €	100 €	50 €
13H30	N	NC/1399	175 €	90 €	45 €	20 €
14H00	O	Handicap	320 €	160 €	80 €	40 €
15H00	P	NC/999	105 €	50 €	25 €	15 €
16H00	Q	1000/1599	200 €	100 €	50 €	25 €

Les Horaires prévisionnels de fin de journée seront aux environs de 22h30 pour le samedi et 21h pour le dimanche.

Le club le plus représenté en nombre de participants, excepté le CAC TT, sur les 2 jours de la compétition se verra remettre **le trophée « Ville de Castelsarrasin »** par son premier magistrat.

Article 4 : Organisation du Tournoi

Les Juges Arbitres du tournoi seront **Jean-Loup Albert** (JAN) (06 21 39 40 48), et **Anthony Fergère** (JA2). Ils seront les seules habilités à régler les litiges et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi. Leurs décisions seront sans appel. Les juges arbitres se réserveront le droit d'accepter ou de refuser toute inscription sur place.

Le placement des joueurs en poule s'effectuera selon la méthode du serpent sur la base du nombre de points enregistrés au début de la 1^{ère} phase de la saison en cours. Le tirage au sort sera effectué 30mn avant le début de chaque tableau.

Le club se réservera le droit d'annuler ou de modifier un tableau, si le nombre de participants est insuffisant. Le club se réservera également le droit de modifier la dotation en fonction du nombre d'inscrits sur un tableau. Les joueurs devront se présenter à la table en tenue sportive réglementaire.

Le responsable de l'organisation sera Mr **Gontrand Bernard** (bernard.gontrand82@gmail.com)

Article 5 : Déroulement de l'épreuve

Dans chaque tableau excepté le Handicap, les 2 premiers sont qualifiés pour le tableau final. Les rencontres se dérouleront ensuite sur un tableau à élimination directe. Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches, de 11 points.

Le tableau handicap est à élimination directe. Il se jouera en une seule manche de 33 points sans points d'écarts. Le handicap sera de 2 points par 100 points de classements, avec un maximum de 22 points. Ce tableau n'est pas homologué.

Les épreuves se poursuivront sans interruption entre 12h et 14h. Un service restauration et buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du tournoi.

Article 6 : Les obligations et responsabilités

Il est interdit de porter des chaussures de ville dans les aires de jeu. Il est interdit de fumer, devapoter, de manger dans les aires de compétition. Le club CAC TT décline toute responsabilité en cas d'accident, perte, de vol/ et ou tout incidents survenus au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets.

Tout joueur participant au tournoi accepte par défaut la diffusion des photos, vidéos, et résultats sur l'ensemble des supports papiers ou numériques privés ou public.

Article 7 : Les dotations

Le montant en numéraire des dotations est de 3000€ augmenté de coupes, médailles et lots offert par nos partenaires lors de ce tournoi. Les joueurs sur chaque tableau seront récompensés à partir des ½ finales. Les places 3 et 4 ne seront pas disputées. Les 4 premiers de chaque tableau seront ainsi récompensés

Article 8 : Cumul de tableau

Un même joueur ne pourra participer à plus de trois tableaux par jour de tournoi.

Article 9 : le matériel

Les raquettes utilisées par les participants devront être homologuées par la FFTT. La compétition se jouera avec des balles plastique blanches, fournies par les joueurs.

Article 10 : Le règlement général

Le règlement des épreuves est celui de la FFTT et en particulier : le perdant de chaque partie devra obligatoirement arbitrer la partie suivante sous peine d'exclusion des tableaux dans lesquels il serait encore engagé. Le forfait d'un joueur est prononcé après le troisième appel.

Article 11 : En cas de forfait

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 12 : Restauration et Logistique

Une salle de restauration (club house du CACTT) spécialement aménagée sera à la disposition de tous pour se restaurer, ainsi qu'une buvette. Un plan d'accès et une liste des hôtels et hébergements seront mise à disposition sur le site www.cactt.org à partir du **1^{er} novembre 2025**

Annexe :

La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement. Le coefficient affecté à cette compétition est de 0.75.

Bon Tournoi à vous tous